

2. FICHES CERFA

2.1. Habitats d'espèces d'oiseaux protégées



N° 13614*01

DEMANDE DE DEROGATION

**POUR LA DESTRUCTION, L'ALTERATION, OU LA DEGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPECES ANIMALES
PROTEGEES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Ville d'Obernai
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : Place du Marché
Commune : OBERNAI
Code postal : 67213
Nature des activités : Démolition et rénovation
Qualification :

ESPECE ANIMALE CONCERNEE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <i>Hirundo rustica</i> Hirondelle rustique	Destruction de 33 nids d'Hirondelle rustique : - 18 nids suite à la démolition des écuries ; - 15 nids suite à la rénovation de la dépendance.
B2	
B3	
B4	
B5	

C. QUELLE EST LA FINALITE DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION *

- | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage de spécimens | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts | <input type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux eaux | <input type="checkbox"/> |
| Inventaire de population | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/> |
| Etude écoéthologique | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude génétique ou biométrique | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude scientifique autre | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur | <input checked="" type="checkbox"/> |

Prévention de dommages à l'élevage Détenion en petites quantités
 Prévention de dommages aux pêcheries Autres

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Démolition des écuries de l'ancien Centre équestre d'Obernai avec présence de 18 nids d'Hirondelle rustique et rénovation de la dépendance avec présence de 15 nids d'Hirondelle rustique.

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITES DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION *

Destruction Préciser : *Destruction de 33 nids d'Hirondelle rustique.*

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

.....
 Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNELS ENCADRANT L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : *DUVAL Thierry : expert patrimoine naturel*
 Formation continue en biologie animale Préciser : *depuis 30 ans : Déplacement et suivi d'espèces protégées animales ou végétales dans le cadre d'aménagement de grandes infrastructures.*
 Autre intervenant Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Préciser la période : Destruction de 18 nids d'Hirondelle rustique = 1^{er} septembre 2022 au 31 mars 2023
 Destruction de 15 nids dans la dépendance après 2023, entre le 1^{er} septembre et le 31 mars.
 ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Régions administratives : GRAND-EST
 Départements : BAS-RHIN
 Cantons : Arrondissement Sélestat-Erstein
 Commune : OBERNAI

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ...
 Mesures de protection réglementaires
 Mesures contractuelles de gestion de l'espace
 Renforcement des populations de l'espèce
 Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

- Les mesures d'évitement en faveur de l'Hirondelle rustique sont les suivantes :
- Rénovation de la dépendance en dehors de la période de nidification de l'espèce. Travaux à réaliser entre le 1^{er} septembre et le 31 mars ;
 - Conservation des caractéristiques architecturales favorables à l'espèces

- Les mesures compensatoires en faveur de l'Hirondelle rustique sont les suivantes :
- Création d'une maison à Hirondelles de 146,25 m² ;
 - Installation de 23 nids artificiels dans la maison à Hirondelles ;
 - Installation de 10 nids à Hirondelle rustique dans la dépendance après rénovation ;
 - Création d'un bac à boue pour aider les Hirondelles à créer leurs nids.

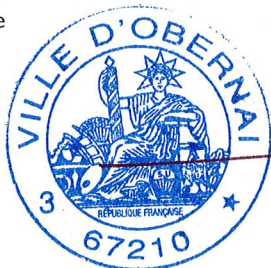
Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Un suivi post aménagement après démolition des écuries, sera réalisé à l'année n+1, n+3 et n+5.

LE MAIRE
Bernard FISCHER

Signature



B